Procès-verbal de la septième assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de Lachine tenue par conférence virtuelle, mardi, 25 avril 2023 à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
   1.1 Mot de bienvenue
   1.2 Message du président du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
   2.1 Règles pour participer à l'AGA
   2.2 Nomination des personnes scrutatrices
   2.3 Adoption de l'ordre du jour
   2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2022
3. Retour sur l'année 2022
   3.1 Rapport du conseil d'administration
   3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
   3.3 Rapport financier
   3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
   5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
   5.2 Élection des membres du conseil d'administration
      5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
      5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
      5.2.3. Présentation des personnes candidates
      5.2.4. Élection par acclamation
   5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Monsieur Georges Tremblay, président du conseil d'administration
déclare l'assemblée ouverte à 19 h 30.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

Le président du conseil d'administration souhaite la bienvenue à cette assemblée générale annuelle de la **Caisse Desjardins de Lachine**.

Il présente par la suite les gens qui l'accompagneront et qui sont en soutien :

- **Monsieur Louis Béland**, secrétaire du conseil d'administration qui sera assisté dans ses fonctions par **Madame Sabrina Bourque**, adjointe à la direction générale et aux gestionnaires ainsi que **Mme Anie Dupuis**, conseillère soutien à la direction générale.
- **Monsieur Sami Oueldi**, directeur général de la Caisse;
- **Monsieur François Achim**, président du comité de mise en candidature qui présentera son rapport à l'issue de l'appel de candidatures.

Il est mentionné que ces personnes l'assisteront afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect de nos encadrements. Elles verront notamment à faire part des questions, commentaires et propositions.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Une capsule vidéo de M. Guy Cormier est présentée aux membres de la Caisse Desjardins de Lachine.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Comme précisé dans l'avis de convocation, M. Georges Tremblay mentionne que cette formule d'assemblée à distance implique de voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre jours suivant l'assemblée. Une votation en différé sera en effet faite pour la répartition des excédents annuels et les ristournes ainsi que pour l'élection des membres du conseil d'administration, s'il y a lieu.

Dans le cadre de cette assemblée générale annuelle de la Caisse, SEUL UN MEMBRE DE PLEIN DROIT de la Caisse admis depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct ce soir.

Par la suite, Monsieur Louis Béland précise les modalités qui faciliteront le bon déroulement de l'assemblée, les votes en direct et les interactions entre nous.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Monsieur Georges Tremblay mentionne que pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, nous devons nommer deux scrutateurs; il recommande alors :

- **Madame Anie Dupuis**
- **Madame Sabrina Bourque**

Celles-ci ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé ce soir. Elles seront chargées de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation afin que nous puissions communiquer les résultats des votes. Les scrutateurs s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) et résolu à la majorité des personnes présentes virtuellement de nommer Madame Anie Dupuis et Madame Sabrina Bourque comme scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Louis Béland fait lecture de l'ordre du jour. Il est précisé que puisqu'il s'agit d'une assemblée générale à distance, il ne sera pas possible d'ajouter d'autres sujets à ceux déjà prévus à l'ordre du jour et qu'au besoin, les membres pourront profiter de la période de questions qui se tiendra plus tard pour exprimer leurs propositions ou besoins d'information.

Il est proposé par (retiré) appuyé par (retiré) et résolu à la majorité des personnes présentes virtuellement d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2022

Monsieur Georges Tremblay propose de procéder à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue au printemps 2022. Il mentionne que le procès-

verbal a été déposé sur le microsite de la Caisse en même temps que l'avis de convocation.

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) et résolu à la majorité des personnes présentes virtuellement d'adopter le procès-verbal de l'assemblée en titre tel que rédigé.

3. Retour sur l'année 2022

3.1 Rapport du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration, Monsieur Georges Tremblay, remercie les membres présents, présente l'ensemble des administrateurs de la Caisse et fait lecture des faits marquants de l'année 2022.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président du conseil d'administration, Monsieur Georges Tremblay invite Monsieur Louis Béland à présenter le rapport sur la surveillance des règles et déontologiques.

Monsieur Louis Béland présente le rapport et mentionne les points suivants paraissant au rapport annuel de la Caisse :

1. Aucune situation de conflit d'intérêts;
2. Aucune dérogation au niveau de la conformité des dépôts et prêts accordés aux personnes intéressées;
3. Deux contrats de fourniture de biens ou de services ont été accordés par la Caisse à des personnes visées par le code dans le respect des règles.

3.3 Rapport financier

Monsieur Georges Tremblay mentionne que nous en sommes à la présentation des faits saillants du rapport annuel de la Caisse. Il invite les membres à regarder une capsule vidéo portant sur les résultats financiers.

Le directeur général, Monsieur Sami Oueldi, commente les rubriques et postes comptables du rapport financier pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Monsieur Georges Tremblay invite Monsieur Sami Oueldi à faire la lecture.

Le directeur général, Monsieur Sami Oueldi, présente les sommes totales qui ont été investies en 2022 pour soutenir des projets et initiatives du milieu, que ce soit avec notre Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), en dons et en commandites.

Une capsule vidéo sur le bilan de la distinction coopérative est présentée aux membres.

Le directeur général mentionne qu'un montant de 139 400 $ a été investi dans la communauté au cours de 2022, ce qui a permis une récupération d'impôt de 35 959 $. Ainsi le solde de notre Fonds d'aide au développement du milieu au 31 décembre 2022 est de 222 000 $.

Fonds d'aide au développement du milieu		
Fonds disponibles au 31 décembre 2021 (réserve)		**225 k$**
Affectation au FADM adoptée par les membres lors de la dernière AGA		100 k$
Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice		
Montant distribué	139 k$	
Récupération d'impôt	(36) k$	(103) k$
Solde au 31 décembre 2022		**222 k$**

4. Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

5. Propositions soumises au vote

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

Comme la ristourne Desjardins poursuit son évolution au fil des ans, une capsule vidéo avec les nouveautés est présentée aux membres.

Le directeur général, Monsieur Sami Oueldi, précise que le scénario présenté est le plus avantageux pour les membres et totalement conforme aux encadrements applicables.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres[1]	**5 854 k$**
Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	33 496 k$
Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM[2]	103 k$
Ajustement net relatif aux ristournes | ANNÉE PRÉCÉDENTE	4 k$
Solde des excédents à répartir | AU 31 DÉCEMBRE 2022	**39 457 k$**
Affectation au FADM	(184) k$
Affectation à la RRE	(6 551) k$
Affectation à la réserve générale	(32 722) k$
Solde des excédents à répartir	0

[1] Inclut 1 427 k$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes
[2] Net d'impôt

| FADM | Fonds d'aide au développement du milieu

| RRE | Réserve pour ristournes éventuelles

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) que le projet de répartition des excédents annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 soit soumis au vote après l'assemblée virtuelle.

Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes

Monsieur Sami Oueldi, directeur général présente la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et de taux de ristournes.

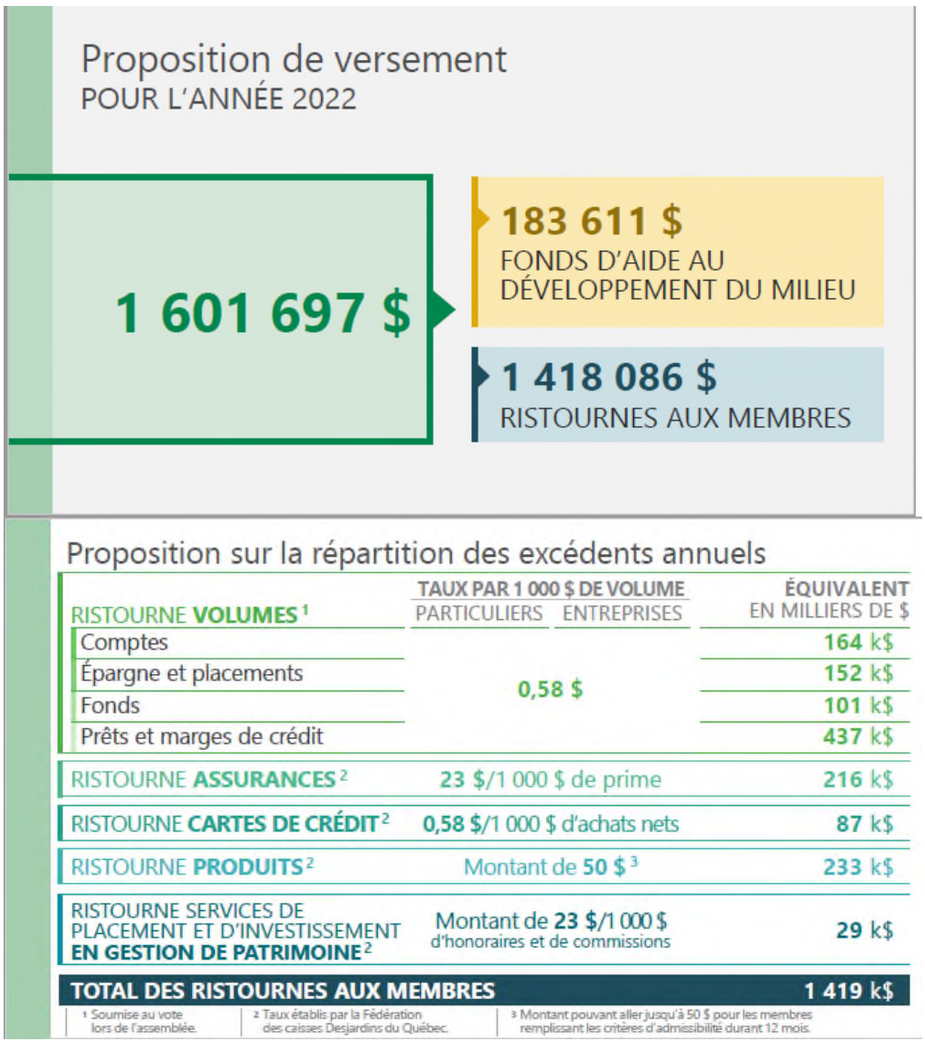

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

N'étant pas administrateur sortant de charge, Monsieur Georges Tremblay indique qu'il agira à titre de président d'élections et Monsieur Louis Béland agira à titre de secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Le président invite maintenant M. François Achim, président du comité de mise en candidature à présenter le rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Monsieur François Achim, président du comité de mise en candidature, explique les démarches du profil collectif enrichi, des critères recherchés ainsi que du processus de l'appel de candidatures qui s'est terminé le 10 février 2023 à 17 h.

Il est mentionné qu'un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Le président présente les personnes candidates aux membres.

5.2.4 Élection par acclamation

Le président mentionne que nous avons cinq postes à pourvoir au conseil d'administration et que nous avons reçu un nombre similaire de candidature.

Il peut donc déclarer élues en tant que membres du conseil d'administration les personnes suivantes :

- Karine Chouinard
- Siméon Dima
- Sabine Signor
- Louis St-Martin
- Bernard Synnett

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Monsieur Georges Tremblay, président, précise que les membres ont un vote à enregistrer après l'assemblée virtuelle, soit :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes.

Un vote favorable pour chacune la proposition permettra à la Caisse de pouvoir verser rapidement la ristourne à laquelle les membres ont droit.

Monsieur Georges Tremblay, président du conseil d'administration, effectue quelques précisions sur la période de votation.

Faits saillants pour la période de votation :

- La réécoute de notre assemblée virtuelle est possible pour tous les membres, participants ou non, par le biais du lien accessible sur le microsite de la Caisse;
- La documentation de référence est disponible sur le microsite de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse;
- Il y aura trois moyens simples de voter, soit par AccèsD Internet, AccèsD mobile ou AccèsD téléphone à l'aide de consignes claires;
- Une nouveauté – Une borne de votation dans le centre de service;
- Un membre de plein droit, dûment qualifié, ne pourra voter qu'une seule fois.

Ouverture de la période de votation en différé

Dès le 25 avril 2023 à minuit, la période de votation est ouverte pour une période de quatre jours, soit jusqu'à 23 h 59 le 29 avril 2023.

Précisions sur l'annonce des résultats

Le président effectue quelques précisions sur l'annonce des résultats.

Faits saillants entourant l'annonce des résultats :

- Les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement;

- Dans les 48 heures après la période de votation de quatre jours, la Caisse est informée des résultats des votes qui seront publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse;
- En cas de vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation. Le versement de la ristourne sera donc retardé.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Monsieur Georges Tremblay, président du conseil d'administration, remercie les membres de leur participation à cette assemblée, le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien, l'ensemble des administrateurs de la Caisse, Monsieur Louis Béland, secrétaire du conseil d'administration et président du comité d'audit et de déontologie, Monsieur François Achim, président du comité de mise en candidature, Monsieur Sami Oueldi, directeur général, Madame Anie Dupuis, conseillère et soutien à la direction générale, Madame Sabrina Bourque, adjointe à la direction générale et soutien aux gestionnaires et l'équipe de soutien technique de la Fédération des caisses.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA (487 participants au total) :

Proposition sur la répartition des excédents annuels

95,28 % des participants ont voté en faveur de la recommandation. La proposition est adoptée.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'AGA est officiellement levée le 29 avril 2023 à 23 h 59.

_____
Président

_____
Secrétaire

Note : Il est à noter que 94 personnes ont assisté en direct ou dans les quatre jours de votation à l'assemblée générale annuelle virtuelle, incluant les membres du CA et les employé(e)s.